



La Lettre du

SYMADREM

SYNDICAT MIXTE INTERRÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DU DELTA DU RHÔNE ET DE LA MER

L e budget de fonctionnement 2017,

conformément au Rapport d'Orientation Budgétaire présenté lors du Comité syndical du 28 février 2017, a été élaboré sans augmentation des participations des collectivités membres du SYMADREM. On constate même une légère diminution par habitant pour la deuxième année consécutive, passant de 7,22 € à 7,14 €.

Les investissements, en revanche, sont en nette augmentation, en raison du démarrage, en début d'année, du confortement de la digue entre Beaucaire et Fourques.

La maîtrise des frais financiers démontre la bonne gestion et la collaboration efficace avec les organismes bancaires partenaires du SYMADREM, qui ont su mettre en place des produits financiers spécifiques et adaptés à nos besoins. Cela nous permet de poursuivre notre programme de sécurisation dans le cadre du Plan Rhône avec le soutien financier des signataires du Contrat de Plan Interrégional État-Régions et des collectivités membres de notre syndicat. Les avances sur subventions consenties par les Régions et Départements contribuent également à la maîtrise des frais financiers.

La maîtrise des frais financiers est un signe de bonne gestion et d'une collaboration efficace avec les organismes bancaires partenaires du SYMADREM »

Les travaux du programme de sécurisation, réalisés, en cours ou à venir, comme la création de la digue de protection entre Tarascon et Arles, s'inscrivent dans une volonté collective d'indispensable protection des personnes et des biens de ce territoire.

Aussi, il est très important que le SYMADREM, né de la volonté politique des élus locaux, puisse poursuivre son action dans le nouveau contexte législatif et réglementaire.

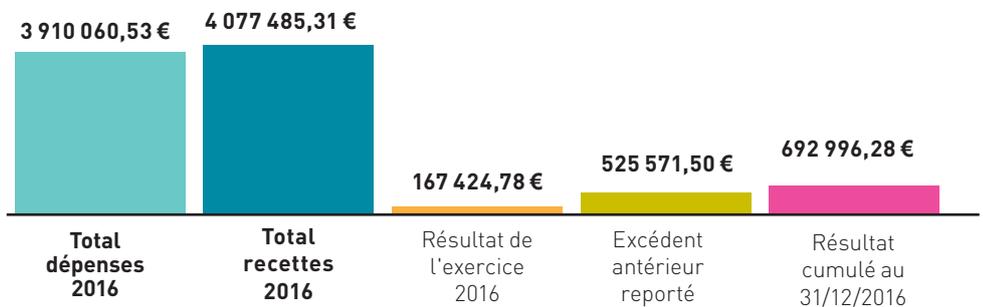
La mission de service public inhérente à notre domaine nous amène à contribuer à un développement cohérent et durable de nos espaces de vie et à privilégier une vision partagée du risque et de l'aménagement du territoire dans un principe de solidarité.

Jean-Luc Masson

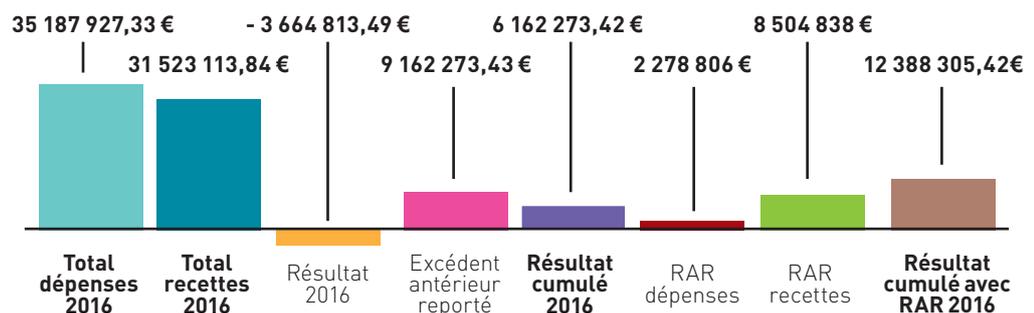
Président du SYMADREM

BILAN 2016**Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 693 000 € dont 472 000 €, correspondant à la participation du Conseil départemental du Gard pour les travaux situés en rive droite du Rhône, qui seront affectés en section d'investissement.

**Section d'investissement**

La section d'investissement fait apparaître un solde excédentaire de 6 162 000 € résultant d'un décalage dans le temps entre prévisions et réalisations des travaux, lié aux procédures réglementaires, aux acquisitions foncières, aux intempéries et à l'exécution des marchés.



Confortement de la digue entre Beaucaire et Fourques - compactage des matériaux



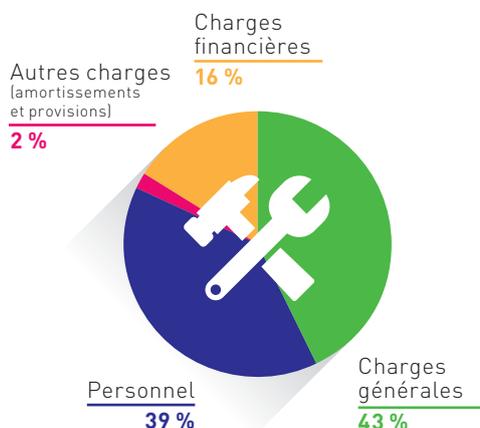
FONCTIONNEMENT 2017

L'effort de gestion de la section de fonctionnement se traduit par une légère baisse des participations des collectivités membres du SYMADREM et du coût moyen par habitant qui passe à 7,14 € au lieu de 7,22 € en 2016 et 7,33 € en 2015.

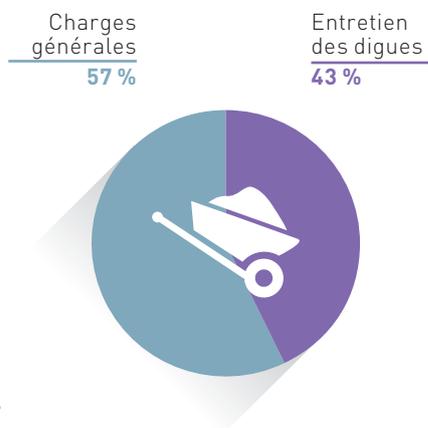
Coût moyen par habitant de 2013 à 2017



Fonctionnement : 3 884 135 € (hors CD 30)



Part de l'entretien des digues



Le débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé le 28 février 2017 a permis de présenter aux élus qui siègent au comité syndical du SYMADREM une information précise en matière budgétaire et d'ouvrir la discussion pour la présentation de l'examen du budget 2017.

Les travaux d'entretien participent à la conservation de l'état de service des ouvrages.

L'entretien des ouvrages du SYMADREM est effectué par des entreprises en régie ou par les gardes-digues.

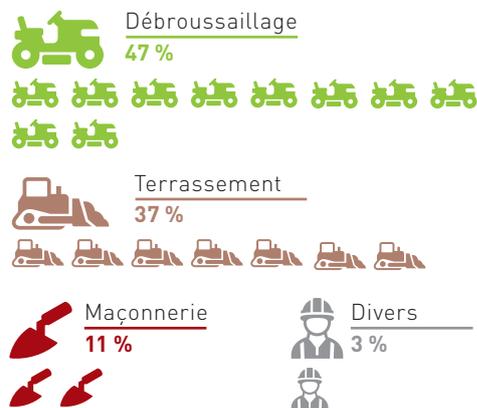
Les **travaux d'entretien par les entreprises** sont essentiellement des travaux exécutés sur un linéaire important et dans des délais limités. Sont également confiés aux entreprises les travaux d'entretien qui nécessitent l'utilisation d'engins de terrassement et de transport ou bien l'exécution des tâches dangereuses et les travaux qui ne peuvent être réalisés qu'en atelier. Il s'agit notamment du débroussaillage mécanique des digues. Au total, ce sont 200 kilomètres de digues qui sont fauchés et entretenus trois fois par an.

La réparation des désordres observés au cours des visites de surveillance fait l'objet de travaux de terrassement exécutés par les entreprises.

Le SYMADREM dispose pour cela d'un marché à bon de commande de travaux d'entretien représentant un montant annuel de **commandes de 700 000 € TTC**.

Quant aux **travaux d'entretien en régie**, ils sont exécutés par les gardes-digues du SYMADREM. Ils portent sur l'exécution de travaux dont la réalisation est indispensable mais dont l'exécution ne peut être réalisée par des engins de chantier. Il s'agit de débroussaillage ponctuel, d'entretien des systèmes de fermeture, de bûcheronnage.

Répartition des sommes engagées sur l'année 2016 par type d'intervention



L'étude SOCLE

Le Préfet des Bouches-du-Rhône et le Préfet du Gard ont demandé au SYMADREM de réaliser une étude SOCLE, littéralement « Schéma d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau » sur l'ensemble du delta du Rhône et de son bassin versant.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la compétence GEMAPI (gestion des eaux, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) qui est une compétence obligatoire attribuée au bloc communal-EPCI et qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 pour devenir exclusive des EPCI au 1^{er} janvier 2020.

L'étude comportera une phase de diagnostic qui dressera un bilan des missions exercées par les acteurs de l'eau (SYMADREM, Parc Naturel Régional de Camargue, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, ASA....) et proposera aux huit EPCI présents sur le territoire plusieurs scénarios d'organisation pour l'exercice des missions GEMAPI et des missions connexes à cette compétence.

Cette nouvelle organisation devrait être mise en place au 1^{er} janvier 2019.

INVESTISSEMENT 2017

Sécurisation du delta du Rhône

Le Plan Rhône, signé entre l'État et notamment les Régions, a défini un programme sans précédent de lutte contre les inondations du fleuve. Le SYMADREM, maître d'ouvrage du programme de sécurisation sur le delta du Rhône, est engagé dans un projet de rénovation complète du système de protection. Le principal objectif de ces travaux, dont les financements sont contractualisés à travers des Contrats de Plan Interrégionaux État-Régions, est de construire des ouvrages de protection contre les crues du Rhône qui soient capables de résister à la rupture pour une crue exceptionnelle dont le débit de pointe est estimé à 14 160 m/s à la station de Tarascon avec une période de retour de mille ans.

Quinze opérations ont déjà été réalisées de 2008 à 2016, ce qui représente un montant total de travaux de 71,75 millions d'euros HT dont 64 M€ côté Bouches-du-Rhône. A cela s'ajoutent 6,45 millions d'euros HT d'études, dont 2,4 M€ côté gardois.

L'année 2017 verra une accélération des travaux de la digue de Beaucaire-Fourques pour une fin programmée en 2019. Le montant de ces travaux a été réévalué à 58,85 M€ HT dont les 4,7 M€ HT de la rehausse en amont du site Industriale-Portuaire de Beaucaire

En ce qui concerne les travaux de création de la digue entre Tarascon et Arles, nous rentrons



Création de remblais autour du canal d'irrigation de la plaine de Beaucaire

cette année dans la phase des acquisitions foncières et du lancement de l'appel d'offres travaux pour un démarrage au printemps 2018.

La deuxième phase de chantier, au droit du centre urbain de Tarascon va consister cette année à réaliser un complexe filtrant-drainant sur le talus de la digue de la Montagnette. De même que seront engagés les travaux de confortement au droit du mur du Château Royal de Provence pour un montant de 4,2 M€ HT.

Côté études :

- poursuite de l'examen du projet de de renforcement de la digue du Grand Rhône à Salin de Giraud et Port Saint Louis du Rhône
- analyse du renforcement et recul limité du Petit Rhône
- lancement de l'examen global sur l'ensemble des ouvrages maritimes gérés par le SYMADREM



34,88

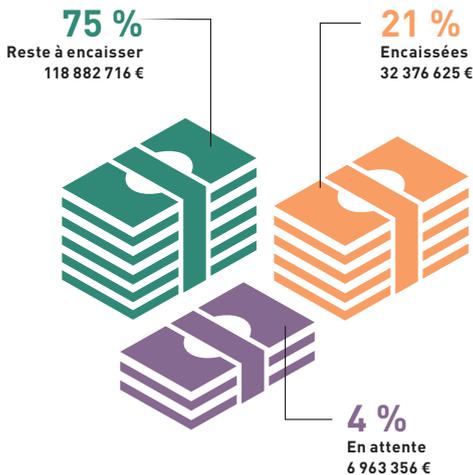
millions d'euros de travaux



250

personnes sur le chantier par jour pendant 3 ans

Récapitulatif des subventions accordées

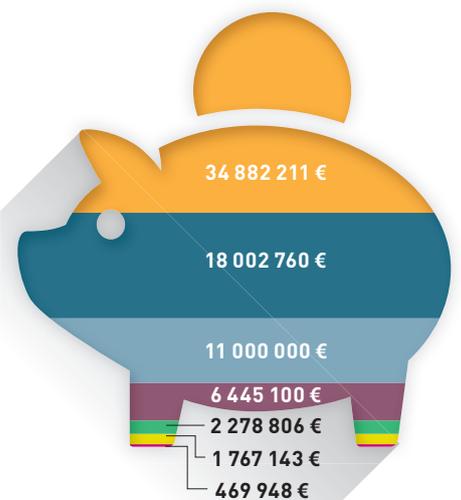


Réparation des ouvrages maritimes

Le SYMADREM, est un syndicat mixte Louvert qui ne possède pas de fiscalité propre. Il est constitué de collectivités territoriales (communes, départements et régions) et de communautés de communes. Il a pour objet d'assurer les missions d'intérêt général présentant une utilité publique. En tant que syndicat mixte, il est régi par les dispositions des articles L. 5721-1 à L.5722-8 du Code général des collectivités territoriales. Comme il ne dispose pas de fiscalité propre, les contributions syndicales de ses membres constituent la principale ressource. Aussi, sur le plan financier, l'enjeu consiste à contribuer au financement des investissements portés par le syndicat mixte à travers des subventions. À côté des membres, l'État intervient également en subventionnant chaque projet à hauteur de 40 % dans le cadre du Plan Rhône.

Le montant des subventions acquises par le SYMADREM pour la poursuite de la réalisation de son programme de sécurité se montait au **31 décembre 2015 à 158,30 M€ soit 37,30 M€ de plus qu'en 2016.**

21 % de ces subventions ont été encaissées en 2016 et 4 % sont en cours de versement début 2017, cela correspond à l'envoi à nos financeurs des factures de travaux réalisés par les entreprises tout au long de l'année 2016.



- Dépenses d'équipement sur AP
- Remboursement par anticipation des emprunts relais
- Autres immobilisations financières
- Avances et autres opérations d'ordres
- Reports de crédits (RàR 2016)
- Remboursement du capital dette
- Dépenses d'équipement hors AP

SYNTHÈSE 2017

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 28 février dernier a fixé le cadre d'intervention pour la préparation du budget 2017 du SYMADREM.

Les résultats du compte administratif de 2016 dégagent un excédent de 693 000 € en **section de fonctionnement**, dont 472 000 € relatifs à la participation 2016 du Conseil départemental du Gard qui seront affectés en section d'investissement, 119 000 € affectés également en investissement pour financer des travaux non subventionnés, dont des acquisitions foncières et 102 000 € reportés au financement de la section de fonctionnement 2017.

En **section d'investissement**, le solde excédentaire de 6 162 000 € est inférieur à celui de l'an passé et résulte d'un décalage dans le temps entre prévisions et réalisation des travaux.

A - La section de fonctionnement est en légère baisse de 251 000 € par rapport à 2016, notamment en raison de la baisse des charges financières et malgré une augmentation des charges à caractère général liées essentiellement à l'étude SOCLE portée par le SYMADREM.

C'est ainsi que cette baisse de 0,86 % en moyenne se répercute sur les contributions des membres qui représentent 80 % des recettes de la section de fonctionnement.

Fonctionnement

3 884 134 €

Investissement

74 845 968 €

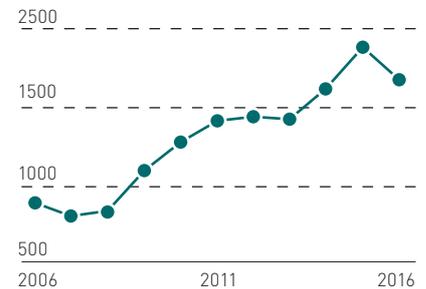


B - La section d'investissement reprend notamment les opérations reportées au titre des exercices précédents pour 2 278 000 € correspondant pour partie au solde des provisions pour travaux d'urgence à engager en cas de crue et non réalisés, ainsi qu'au solde des avances aux entreprises lors des marchés publics et non-accomplis en 2016. S'y ajoutent les opérations nouvelles présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires pour 34 882 211 €.

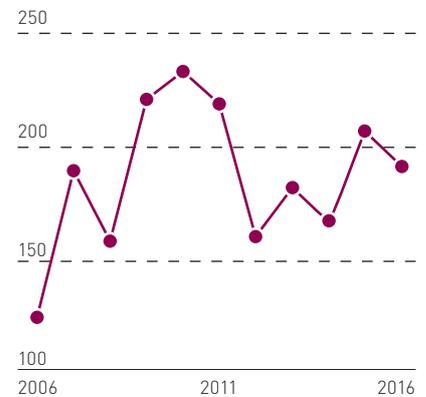


ACTIVITÉ COMPTABLE DU SYMADREM

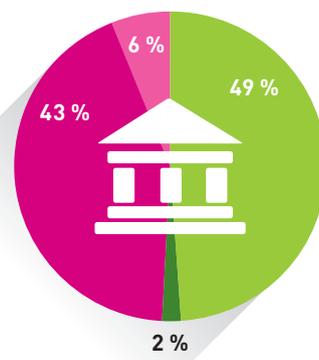
Évolution des mandats émis (fonctionnement et investissement)



Évolution des titres émis (fonctionnement et investissement)



Répartition de la dette par organisme prêteur



- CDC
- Banque Postale
- Caisse d'Épargne
- Dexia

À noter : les documents budgétaires sont à disposition du public au siège et dans les collectivités membres

Directeur de la publication : Jean-Luc Masson - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier
 Ont participé à ce numéro : Patricia Castillon, Thibaut Mallet, Séverine Chardés, Antoine Castagnet, Béatrice Couinot
 Photos : SYMADREM - Imprimeur : Pure Impression - Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324
 SYMADREM - 1182, chemin de Fourchon
 VC 33 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07 - symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr

Nos partenaires...

